



Situation démographique 2014 en ACAL : faible croissance portée par les naissances

Au 1^{er} janvier 2015, la population de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL) est estimée à 5 560 400 habitants. Elle progresse de 0,2 % en moyenne par an depuis 2005, soit la plus faible croissance des régions de France métropolitaine. Cette augmentation repose essentiellement sur les naissances, plus nombreuses que les décès.

En 2014, 62 300 bébés sont nés dans la région. Avec 1,85 enfant par femme, la région ACAL fait partie des régions les moins fécondes. Le nombre de décès s'établit à 49 000 en 2014, soit une baisse de 2,5 % par rapport à 2013, particulièrement marquée pour les femmes. L'espérance de vie progresse au même rythme qu'en France métropolitaine. Néanmoins, elle reste moins longue pour les femmes et les hommes de la région en 2014.

La part de jeunes et de personnes âgées dans la population totale est moindre en ACAL qu'en moyenne nationale. L'indice de vieillissement est plus élevé en ACAL qu'en France métropolitaine.

En 2014, 35 700 couples se sont unis par le biais d'un mariage ou d'un Pacs. En parallèle, 18 800 ruptures d'unions ont été enregistrées, en augmentation depuis 2004.

Anne Dousset, Marine Emorine, Antoine Wallaert, Insee

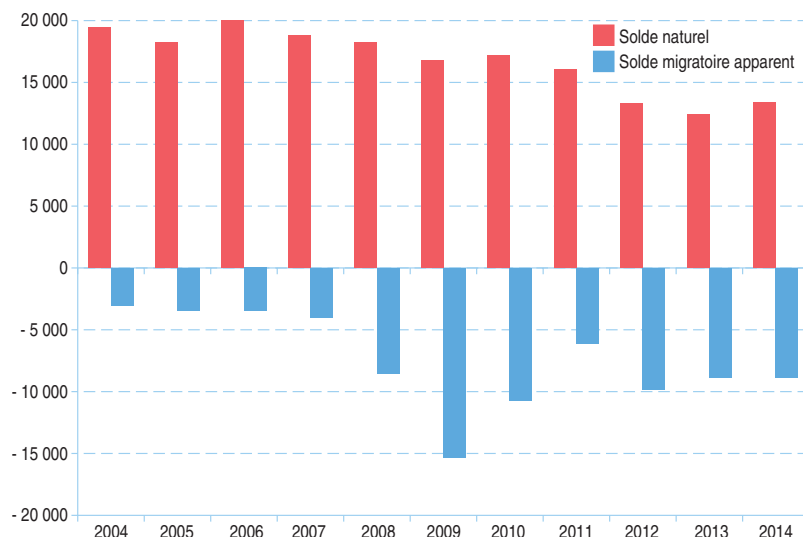
Au 1^{er} janvier 2015, la population d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL) est estimée à 5 560 400 habitants, soit 4 500 personnes de plus qu'en 2014. La région est la sixième plus peuplée de France métropolitaine, derrière Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et devant Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En dix ans, elle a gagné 85 100 habitants. La population augmente de 0,2 % en moyenne par an, soit la plus faible croissance démographique régionale, derrière les régions Nord-Pas-de-Calais-Picardie et Bourgogne-Franche-Comté. Ce rythme est inférieur à celui de la France métropolitaine (+ 0,5 % en moyenne par an).

Le déficit des arrivées sur les départs dans la région ACAL freine sa croissance démographique (figure 1) : - 8 900 en 2014. Le solde migratoire apparent (définitions) s'est fortement détérioré au lendemain de la crise économique amorcée en 2008, pour atteindre son plus bas niveau en

1 Le solde migratoire apparent freine la croissance démographique

Évolution des soldes naturel et migratoire apparent de la population entre 2004 et 2014 en ACAL

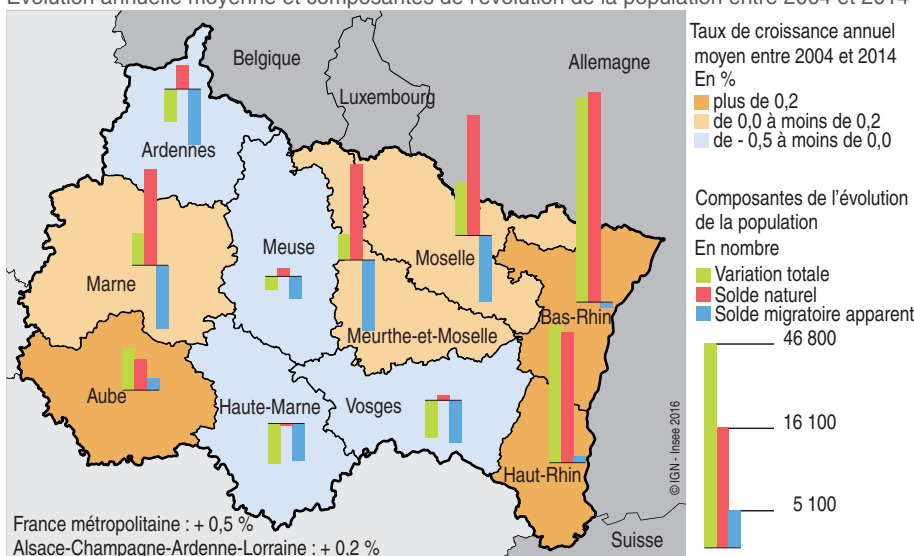


Lecture : En 2014, le solde naturel, différence entre les naissances domiciliées et les décès domiciliés, s'élève à 13 400 en ACAL.

Source : Insee, statistiques de l'état civil, estimations de la population

2 Une baisse démographique dans les départements les plus ruraux

Évolution annuelle moyenne et composantes de l'évolution de la population entre 2004 et 2014



Lecture : Entre 2004 et 2014, la population du département de l'Aube augmente de 0,3 % en moyenne par an, soit 9 600 habitants supplémentaires. Sur la période, le solde naturel s'élève à 7 000 et le solde migratoire apparent à 2 600.

Source : Insee, statistiques de l'état civil, estimations de la population

2009 (15 400 arrivées de moins que les départs). Cette dégradation est particulièrement marquée dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Meurthe-et-Moselle. Elle concerne surtout les personnes de 15 à 25 ans. La croissance démographique de la région reste soutenue par l'excédent des naissances sur les décès : + 18 400 en moyenne par an sur les dix dernières années. Malgré une réduction du solde naturel (*définitions*), le dynamisme de la natalité efface encore la hausse de la mortalité en ACAL, liée au vieillissement de la population.

Le Bas-Rhin et le Haut-Rhin portent la croissance démographique de la région

Au 1^{er} janvier 2015, avec plus d'un million d'habitants chacun, les départements du Bas-Rhin et de la Moselle sont les plus peuplés de la région ACAL. Ils représentent respectivement 20,1 % et 18,8 % de la population régionale. À l'inverse, les moins peuplés sont la Haute-Marne et la Meuse, avec moins de 200 000 habitants chacun. Sur la dernière décennie, la croissance démographique régionale est essentiellement portée par les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Ils gagnent respectivement 46 900 et 31 500 habitants sur la période (soit + 0,4 % en moyenne par an), grâce notamment à leur excédent naturel (*figure 2*). L'Aube, dont la population croît de 0,3 % en moyenne par an, conjugue un excédent des naissances sur les décès et des entrées sur les sorties. Son excédent migratoire est le plus important des départements de la région et contribue pour plus de 25 % à l'augmentation de sa population. Une grande partie des flux résidentiels s'effectue avec l'Île-de-France, les arrivées dans l'Aube étant plus nombreuses que les départs.

D'autres départements soutiennent aussi la croissance démographique de la région : la Moselle, la Meurthe-et-Moselle et la Marne. Ils présentent tous un solde naturel positif.

À l'inverse, la Haute-Marne, les Ardennes, la Meuse et les Vosges sont parmi les dix départements de France métropolitaine perdant en moyenne par an le plus d'habitants depuis dix ans. Dans la Meuse, les Vosges et les Ardennes, le solde naturel, très légèrement positif, ne compense pas le déficit des arrivées sur les départs. La baisse de leur population varie entre - 0,2 % et - 0,3 % en moyenne par an depuis 2004. Avec un solde naturel nul et un déficit migratoire important (- 0,5 % en moyenne par an depuis 2004), la Haute-Marne présente la plus forte baisse de population des départements de France métropolitaine sur la dernière décennie.

Une fécondité parmi les plus faibles de France métropolitaine

En 2014, 62 300 bébés sont nés en ACAL, soit 300 de moins qu'en 2013. Le nombre de naissances diminue depuis 10 ans : - 0,4 % en moyenne par an. En France métropolitaine, il augmente légèrement (+ 0,2 %).

L'évolution des naissances s'explique par deux facteurs : le nombre de femmes en âge de procréer (principalement entre 20 et 40 ans) et leur fécondité. En 2014, la part des femmes de 20 à 40 ans dans la population féminine est de 23,3 % en ACAL, soit 2,8 points de moins qu'en 2004. Elle décroît à un rythme moyen de 1,0 % par an, soit une baisse plus marquée qu'en France métropolitaine (- 0,5 %).

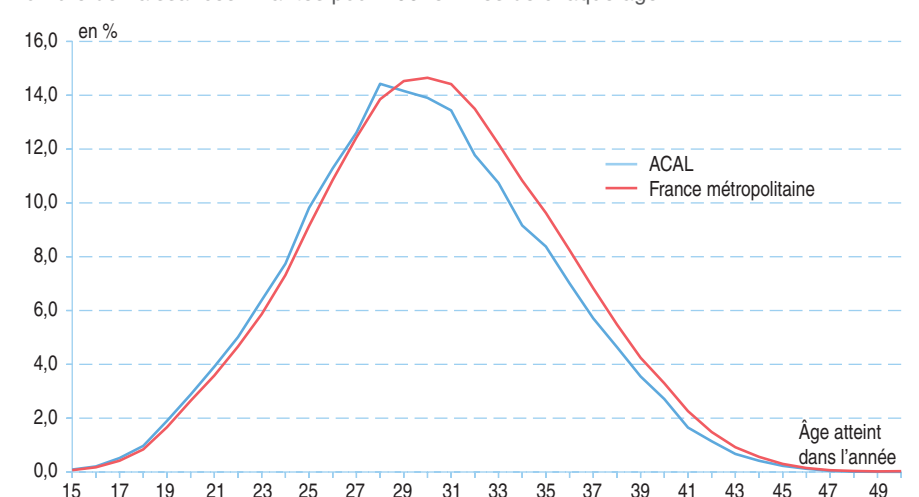
Par ailleurs, la fécondité des femmes de la région ACAL est parmi les moins fortes de France métropolitaine. L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) (*définitions*), qui exprime le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme au cours d'une vie, en fonction de la natalité du moment, est de 1,85 enfant, contre 1,98 en France métropolitaine. Seules les régions Corse et Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ont une fécondité moindre (respectivement 1,51 et 1,81 enfant par femme).

Dans la Meuse, les Vosges, les Ardennes, la Haute-Marne et l'Aube, la fécondité est relativement élevée : en 2014, elle varie entre 1,93 enfant par femme (Ardennes et Vosges) et 2,08 (Haute-Marne). En revanche, dans ces départements, seule une femme sur cinq a entre 20 et 40 ans en 2014. À l'inverse, en Meurthe-et-Moselle et en Moselle, la part des femmes en âge de procréer est plus importante mais leur fécondité est moins élevée (respectivement 1,76 et 1,78 enfant par femme).

La Marne, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin bénéficient également d'une proportion

3 Avant 29 ans, davantage de naissances par femme en ACAL

Nombre de naissances vivantes pour 100 femmes de chaque âge



Lecture : En 2014, le nombre de naissances vivantes pour 100 femmes âgées de 25 ans s'élève à 9,8 en ACAL (9,1 en France métropolitaine).

Source : Insee, statistiques de l'état civil, estimations de la population

importante de femmes âgées de 20 à 40 ans ainsi que d'un ICF proche de la moyenne régionale. En particulier, la dynamique des naissances dans le Bas-Rhin est portée par la forte proportion de femmes de 20 à 40 ans (25,2 %, soit 1,9 point de plus que la moyenne régionale).

Un quart des femmes ayant donné naissance à moins de 25 ans dans les Ardennes et en Haute-Marne

En ACAL, l'âge moyen des femmes à l'accouchement est de 29 ans et 10 mois, soit 6 mois de moins qu'en France métropolitaine. Depuis 2004, il a augmenté d'un peu plus de 11 mois dans la région et de 8 mois au niveau national. En 2014, les naissances avant 25 ans restent importantes dans la région (figure 3) : plus d'une femme sur cinq ayant donné naissance à moins de 25 ans, contre 17,4 % en France métropolitaine. À l'inverse, 14,9 % des femmes ayant accouché en 2014 en ACAL ont plus de 35 ans, contre 17,6 % d'entre elles en France métropolitaine. Néanmoins, les femmes sont de moins en moins nombreuses à donner naissance avant 25 ans et de plus en plus à accoucher au-delà de 35 ans. Dans la région, la part des femmes ayant donné naissance à moins de 25 ans a diminué de 5,0 points en dix ans tandis que celle des plus de 35 ans a augmenté de 2,5 points.

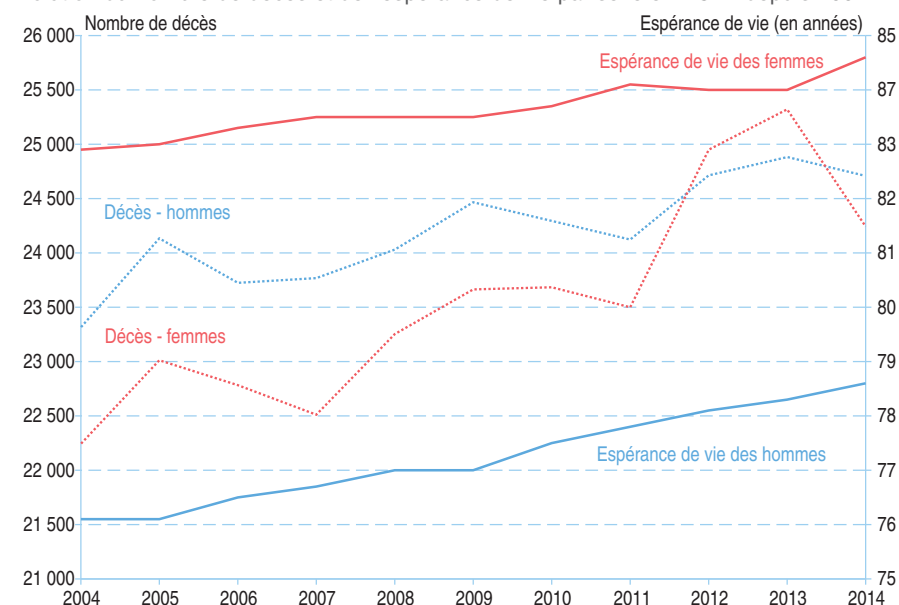
La Haute-Marne et les Ardennes sont les départements de France métropolitaine où l'âge des femmes à l'accouchement est le plus faible (28 ans et 7 mois en moyenne). Il est également bas dans la Meuse, les Vosges et l'Aube. Dans ces départements, la part des femmes ayant donné naissance à moins de 25 ans reste importante. En Haute-Marne et dans les Ardennes, elle concerne notamment plus d'un quart des femmes ayant accouché en 2014. À l'inverse, les femmes deviennent mères plus tard, après 30 ans en moyenne, dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Meurthe-et-Moselle.

Une espérance de vie plus faible qu'en France métropolitaine

Depuis 2004, le nombre de décès progresse de 0,7 % en moyenne par an en ACAL (figure 4) comme en France métropolitaine. Cette hausse est liée à l'évolution de la structure de la population : la première génération du baby-boom a désormais plus de 65 ans. L'année 2014 est cependant marquée par une baisse des décès (49 000, soit 2,5 % de moins qu'en 2013), après des hausses en 2012 et 2013. Les conditions climatiques et épidémiologiques ont été particulièrement peu favorables ces années-là, augmentant la mortalité des seniors.

4 Les décès diminuent en 2014

Évolution du nombre de décès et de l'espérance de vie par sexe en ACAL depuis 2004



Lecture : En 2014, les femmes résidant en ACAL peuvent espérer vivre jusqu'à l'âge de 84,6 ans (échelle de droite). Le nombre de décès de femmes dans la région s'élève à 24 200, soit 1 100 décès de moins qu'en 2013 (échelle de gauche).

Source : Insee, statistiques de l'état civil, estimations de la population

En 2014, les hommes résidant en ACAL peuvent espérer vivre 78,6 ans et les femmes 84,6 ans (figure 5). L'espérance de vie à la naissance (définitions) est plus faible dans la région qu'en France métropolitaine : de 7 mois pour les hommes et de 10 mois pour les femmes. Néanmoins, entre 2004 et 2014, les hommes gagnent en moyenne 3 mois par an d'espérance de vie et les femmes, 2 mois. L'écart entre celle des hommes et celle des femmes s'est ainsi réduit de près d'un an dans la région. Au niveau départemental, l'espérance de vie est la plus faible dans les Ardennes : 77,0 ans pour les hommes et 83,7 ans pour les femmes. À l'inverse, dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, les hommes peuvent espérer vivre plus de 79 ans et les femmes plus de 85 ans.

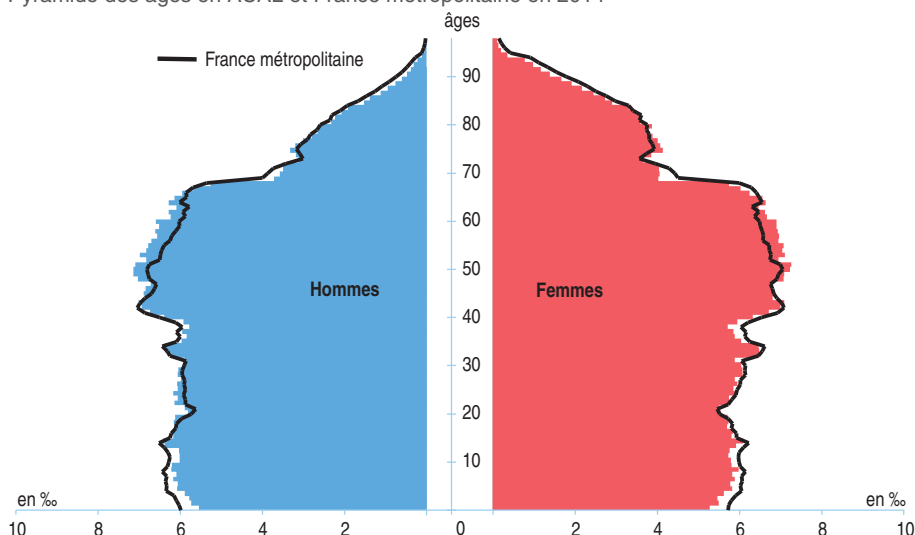
Moins de jeunes et de personnes âgées dans la région

En 2014, l'âge moyen des habitants de la région ACAL est de 40 ans et 8 mois (40 ans et 5 mois en France métropolitaine). Depuis 10 ans, l'âge moyen dans la région a progressé de 2 ans et 2 mois (1 an et 7 mois en France métropolitaine).

Les moins de 20 ans sont proportionnellement moins nombreux en ACAL. En 2014, ils représentent 23,6 % de la population régionale, contre 24,4 % en France métropolitaine (figure 5). Les personnes âgées (65 ans ou plus) représentent 18,3 % de la population, contre 18,6 % en France métropolitaine. Parmi elles, les 75 ans ou plus sont légèrement moins représentés dans la région (9,1 % de la population) au regard de la France métropolitaine (9,3 %).

5 Moins de jeunes et de personnes âgées en ACAL

Pyramide des âges en ACAL et France métropolitaine en 2014



Lecture : En 2014, 5,8 personnes sur 1 000 en ACAL sont des hommes âgés de 20 ans.

Source : Insee, statistiques de l'état civil, estimations de la population

Comme au niveau national, le vieillissement de la population en ACAL se poursuit en raison de l'allongement de la durée de vie et de l'avancée en âge des générations du baby-boom.

L'indice de vieillissement (*définitions*), rapport de la population âgée de 65 ans ou plus sur celle de moins de 20 ans, mesure l'équilibre entre jeunes et anciennes générations. En 2014, il est de 77,5 en ACAL, contre 76,4 au niveau national. La population régionale vieillit plus rapidement que celle de France métropolitaine : entre 2004 et 2014, l'indice de vieillissement augmente de 14,4 points en ACAL, soit la plus forte hausse des régions métropolitaines. En effet, depuis dix ans, la part des jeunes diminue plus vite dans la région (- 1,4 point en ACAL contre - 0,6 point en France métropolitaine), tandis que celle des personnes de 65 ans ou plus augmente plus vite (+ 2,5 points contre + 2,1 points).

Au niveau départemental, le Bas-Rhin, la Marne, le Haut-Rhin et la Meurthe-et-Moselle ont un indice de vieillissement inférieur à celui de la région. La Haute-Marne se distingue par un indice

supérieur à 100 : les personnes de 65 ans ou plus sont ainsi plus nombreuses que celles de moins de 20 ans. Les Vosges et la Meuse ressortent également comme des territoires vieillissants, bien que les jeunes restent plus nombreux que les personnes âgées.

Les unions entre personnes de même sexe augmentent rapidement dans la région

En 2014, 35 700 couples se sont unis en ACAL par le biais d'un mariage (*définitions*) ou d'un pacte civil de solidarité (Pacs) (*définitions*), soit 500 unions de plus qu'en 2013. Depuis 2004, le nombre d'unions augmente de 2,5 % en moyenne par an (2,8 % en France métropolitaine).

Mis en place fin 1999, le nombre de Pacs a plus que quadruplé en dix ans, malgré la baisse importante en 2011 liée en partie à une modification du dispositif fiscal. À l'inverse, le nombre de mariages diminue progressivement. En 2014, le mariage reste cependant le mode d'union privilégié, les Pacs représentant 43,5 % des unions de la région (42,2 % en France métropolitaine).

En 2014, 1 200 mariages ou Pacs ont été célébrés entre personnes de même sexe en ACAL, soit 3,5 % des unions de la région. Les unions de personnes de même sexe progressent plus vite dans la région (+ 37,9 % par rapport à 2013) qu'en France métropolitaine (+ 24,8 %). Ils concernent davantage les hommes (52,0 % en ACAL en 2014) que les femmes.

Les hommes se marient plus tard que les femmes. Pour les mariages entre personnes de sexe différent, l'âge moyen des hommes au moment de la célébration est de 37 ans contre 34 ans et 5 mois pour les femmes de la région. En ACAL, comme en France métropolitaine, l'âge des époux est plus élevé pour les mariages entre personnes de même sexe : près de 45 ans pour les hommes et plus de 38 ans pour les femmes. En 2014, les hommes et femmes se marient plus jeunes en ACAL qu'en France métropolitaine.

En 2014, 11 300 divorces ont été prononcés et 7 500 Pacs ont été dissous dans la région. Le nombre de ruptures progresse à un rythme moyen de + 3,7 % par an en ACAL, de même qu'en France métropolitaine (+ 3,6 %). ■

Définitions

- **Solde naturel** : différence au cours de l'année entre le nombre de naissances et le nombre de décès dans la zone géographique.
- **Solde migratoire** : différence entre le nombre de personnes venues résider dans la zone (les entrants) et le nombre de personnes qui l'ont quittée pour résider ailleurs (les sortants). Cependant, les soldes migratoires des régions échappent à toute procédure d'enregistrement. Aussi, il est calculé un solde migratoire apparent, par différence entre la variation de population et le solde naturel (naissances - décès) sur une période.
- **Naissances** : les naissances sont comptabilisées au lieu de domicile de la mère.
- **Décès** : les décès sont comptabilisés au lieu de domicile du défunt.
- **Indicateur conjoncturel de fécondité** : il mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.
- **Espérance de vie** : l'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge.
- **Indice de vieillissement** : il rapporte la population des 65 ans ou plus à celle des moins de 20 ans. Un indice de 100 indique que les 65 ans ou plus et les moins de 20 ans sont présents dans les mêmes proportions sur le territoire. Plus l'indice est élevé, plus le vieillissement est important.
- **Mariages** : les mariages sont enregistrés dans la commune du mariage, sans prise en compte du domicile des époux.
- **Pacs** : le pacte civil de solidarité est un contrat entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Il a été promulgué par la loi du 15 novembre 1999.

Sources

État civil : depuis la Révolution, un cadre législatif régit l'enregistrement des naissances, mariages, décès, de même que les autres faits relatifs à l'état des personnes (divorces, reconnaissances, légitimations, adoptions). Les statistiques d'état civil sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee.

Estimations de population : le recensement de la population sert de base aux estimations annuelles de population. Il en fixe les niveaux de référence, pour les années où il est disponible. Depuis la publication des résultats relatifs au 1^{er} janvier 2006, le recensement fournit des résultats chaque année, ce qui permet un meilleur suivi des tendances d'évolution de la population à moyen terme. Pour les années 2013 et suivantes, les estimations de population sont provisoires. Elles sont réalisées en actualisant la population du dernier recensement au 1^{er} janvier 2012 grâce à des estimations du solde naturel et du solde migratoire.

Insee Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

Cité Administrative Gaujot

14 rue du Maréchal Juin

CS 50016

67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :

Joël Creusat

Rédacteur en chef :

David Bates

ISSN 2492-4547

© Insee 2016

Pour en savoir plus

- C. Beaume, V. Bellamy, « Bilan démographique 2014 - Des décès moins nombreux », *Insee Première* n° 1532, janvier 2015
- S. Grcic, B. Neiter, « En 2013, le seuil de 15 000 décès est franchi en Alsace », *Insee Analyses Alsace* n° 5, avril 2015
- S. Bouffin, A. Dousset, « Bilan démographique 2012 en Champagne-Ardenne - Davantage de décès et moins de naissances », *Insee Analyses Champagne-Ardenne* n° 2, août 2014
- P-Y. Berrard, « Une croissance démographique de plus en plus modeste », *Bilan économique 2013 de Lorraine*, juin 2014

